



C-2026-008

## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Six, le jeudi 5 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des fêtes à Pont d'Ain, après convocation légale du 23 janvier 2026, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Thierry COQUILLE, Jean-Claude DURUAL, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

**Etaient excusés** : Pierre BELY, Jean-Michel BOULME, Jean-Michel GIROUX, Frédérique MOLLIE

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Laure MARTIN, David MUGNIER, Eloi PONS, Patricia ZOPPI

**Pouvoirs** : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER

**Secrétaire de séance** : Vincent BOURDEAUDUCQ

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 36

28 présents dont 25 titulaires et 3 suppléants - votants : 29

Résultats du vote : 29 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 29

**Objet** : Budget principal - Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026

C-2026-008

Vu l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique ;

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter les résultats d'exercice 2025 du budget principal au budget primitif 2026 comme suit :

- 433 413.18 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté),
- 264 996.95 euros en recette au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés – section d'investissement)
- 3 094 910.27 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président

Thierry DUPUIS





C-2026-009



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Six, le jeudi 5 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des fêtes à Pont d'Ain, après convocation légale du 23 janvier 2026, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Thierry COQUILLE, Jean-Claude DURUAL, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

**Etaient excusés** : Pierre BELY, Jean-Michel BOULME, Jean-Michel GIROUX, Frédérique MOLLIE

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Laure MARTIN, David MUGNIER, Eloi PONS, Patricia ZOPPI

**Pouvoirs** : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER

**Secrétaire de séance** : Vincent BOURDEAUDUCQ

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 36

28 présents dont 25 titulaires et 3 suppléants - votants : 29

Résultats du vote : 29 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 29

**Objet** : Budget annexe ZA Jujurieux - Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026

C-2026-009

Vu l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique ;

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter les résultats d'exercice 2025 du budget annexe ZA Jujurieux au budget primitif 2026 comme suit :

- 448 593.97 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- 270 073.64 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS





C-2026-010



## EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Six, le jeudi 5 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des fêtes à Pont d'Ain, après convocation légale du 23 janvier 2026, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Thierry COQUILLE, Jean-Claude DURUAL, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

**Etaient excusés** : Pierre BELY, Jean-Michel BOULME, Jean-Michel GIROUX, Frédérique MOLLIE

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Laure MARTIN, David MUGNIER, Eloi PONS, Patricia ZOPPI

**Pouvoirs** : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER

**Secrétaire de séance** : Vincent BOURDEAUDUCQ

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 36

28 présents dont 25 titulaires et 3 suppléants - votants : 29

Résultats du vote : 29 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 29

**Objet** : Budget annexe SPANC - Affectation des résultats au budget primitif 2026 Assainissement

C-2026-010

Vu l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique ;

Vu la délibération n° C-2025-047 du Conseil Communautaire en date du 18 septembre 2025 approuvant le transfert des compétences "Eau" et "Assainissement collectif" à titre facultatif sur l'intégralité du territoire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon (CCRAPC), à l'exception des communes de Serrières-sur-Ain et Cerdon, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

Vu la délibération n°C-2025-059 du Conseil Communautaire du 4 décembre 2025 clôturant le budget annexe service public d'assainissement non collectif (SPANC) au 31 décembre 2025 ;

Vu la délibération n°C-2025-060 du Conseil Communautaire du 4 décembre 2025 créant le budget annexe Assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

Le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération n°C-2025-059 clôturant le budget annexe du SPANC au 31 décembre 2025, ces activités étant reprises par le budget annexe Assainissement.

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter les résultats d'exercice 2025 du budget annexe SPANC au budget primitif 2026 Assainissement comme suit :

- 4 894.48 euros en dépenses au compte 002 du budget annexe assainissement (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président  
Thierry DUPUIS

